

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son premier rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le jeudi 16 septembre 2004 (deuxième session de la trente-huitième législature);
- le jeudi 6 octobre 2005 (troisième session de la trente-huitième législature);
- le mercredi 21 novembre 2007.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion du 16 septembre 2004 :

- M. JHA remplace M. DEWAR;
- M^{me} IRVIN-ROSS remplace M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. EICHLER remplace M. CUMMINGS;
- M. GOERTZEN remplace M. FAURSCHOU.

Réunion du 6 octobre 2005 :

- M^{me} BRICK (vice-présidente);
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. FAURSCHOU;
- M. JHA;
- M. MARTINDALE (président);
- M. REID;
- M. ROCAN;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SMITH.

Réunion du 21 novembre 2007 :

- M. DEWAR;
- M. JHA (vice-président);
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M^{me} MARCELINO;
- M. REID;
- M^{me} SELBY;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M. BOROTSIK;
- M. EICHLER;
- M. FAURSCHOU;
- M. GRAYDON.

Le Comité a élu M. REID à la présidence.

Personnes étant intervenues le 16 septembre 2004:

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*

Personnes étant intervenues le 6 octobre 2005:

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*

Personnes étant intervenues le 21 novembre 2007:

M. Winston Hodgins, *président-directeur général*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006;
- le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Le président,

Rapport présenté par :

M. REID

Le 21 novembre 2007